



HAUTE-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL

DIRECTION DES TRANSPORTS

DIRECTION DE LA SOLIDARITE
DEPARTEMENTALE

DEMANDE DE GRATUITÉ

ZONE B

DES TRANSPORTS PUBLICS EN HAUTE-GARONNE

POUR LES PERSONNES DOMICILIÉES

HORS DU PÉRIMÈTRE DES TRANSPORTS URBAINS (H.P.T.U)

■ Transports sur lignes régulières interurbaines routières et réseau S.N.C.F à l'intérieur du département de la Haute-Garonne avec possibilité de correspondance sur le réseau Métro/Bus

DEMANDEUR D'EMPLOI

ALLOCATAIRE DU R.M.I

FORMULAIRE A N'UTILISER QUE POUR LA PREMIERE DEMANDE

Pour tout renouvellement, se présenter au Bureau d'Accueil Conseil Général, muni des pièces justificatives (voir verso)

A - ÉTAT CIVIL

NOM : _____ PRÉNOM : _____
NOM et PRENOM (en caractère d'imprimerie - 1 lettre par case)

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE: Homme Femme

ADRESSE (1) : _____
N° et Nom de la rue, du lotissement, du lieu-dit...

Bâtiment _____ Appartement _____

Commune _____ Code Postal _____

IMPORTANT : Pièces à joindre - voir notice au verso

Cadre réservé à l'Administration

Carte interurbaine N° _____

Emise le _____

Carte urbaine N° _____

Emise le _____

Cachet et visa du C.M.S. :

B - RENSEIGNEMENTS

■ Si vous êtes demandeur d'emploi ?

Depuis quelle date ? (inscription ANPE) : _____

IMPORTANT : Pièces à joindre - voir notice au verso

Catégories :

1 2 3

4 Stagiaire en formation professionnelle

5 CES Autres.....

■ Si vous êtes bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion ?

Depuis quelle date ? (première notification) : _____

IMPORTANT : Pièces à joindre - voir notice au verso

N° carte ANPE _____

N° CAF _____

C - INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE MODE DE TRANSPORT

Mode de transport avant la création de la carte Conseil Général :

- Lignes régulières interurbaines **OUI NON ***
Si **OUI** Trajets effectués : Départ Arrivée.....
Transporteur :
Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement
- Lignes SNCF **OUI NON ***
Si **OUI** Trajets effectués : Départ Arrivée.....
Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement
- Réseau urbain METRO-BUS de l'agglomération toulousaine **OUI NON ***
Si **OUI** Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement.....

Mode de transport après la création de la carte de gratuité :

- Lignes régulières interurbaines **OUI NON ***
Si **OUI** Trajets effectués : Départ Arrivée.....
Transporteur :
Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement
- Lignes SNCF **OUI NON ***
Si **OUI** Trajets effectués : Départ Arrivée.....
Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement
- Réseau urbain METRO-BUS de l'agglomération toulousaine **OUI NON ***
Si **OUI** Nombre de voyages (2) réalisés mensuellement.....

D - VOTRE DEMANDE CONCERNE

La gratuité des transports sur les lignes routières interurbaines et sur le réseau SNCF (hors TGV), valable pour des trajets situés en HAUTE-GARONNE. (pour l'obtention de la carte interurbaine).

La gratuité complémentaire sur le réseau METRO/BUS de l'agglomération toulousaine en correspondance avec les lignes routières interurbaines ou avec le réseau SNCF. (pour l'obtention de la carte-clé urbaine et du ticket magnétique).

Observations et suggestions éventuelles _____

* Rayer la mention inutile

Je, soussigné(e) _____, certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

(1) Adresse précise

(2) 1 voyage = 1 aller + 1 retour

Le : _____

Signature obligatoire,

NOTICE AU VERSO

DIRECTION DES TRANSPORTS, Bureau d'Accueil Gare Routière : 68-70, boulevard Pierre-Semard - 31500 Toulouse - Tél. 05 34 25 56 70
DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE : Conseil Général - 1, boulevard de la Marquette - 31090 Toulouse Cedex 9 - Tél. 05 34 33 32 31

La Loi 8-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux délibérations s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

NOTICE EXPLICATIVE

CONCERNANT LES ALLOCATAIRES DU R.M.I. ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI HABITANT HORS DU PÉRIMÈTRE DES TRANSPORTS URBAINS

La présente fiche doit comporter les renseignements nécessaires à la réalisation des **CARTES DE TRANSPORT CONSEIL GENERAL** qui vous permettront d'emprunter gratuitement, **pendant une durée de 2 ANS renouvelable, sous réserve de validation semestrielle :**

- le réseau départemental de lignes régulières interurbaines d'autocars et le réseau S.N.C.F. (hors TGV), pour des trajets situés en Haute-Garonne (carte interurbaine),
- le réseau METRO-BUS de l'agglomération toulousaine en correspondance (carte clé urbaine et ticket magnétique).

Pièces à joindre à la demande pour l'instruction du dossier

- **1 photographie d'identité récente** (avec nom et prénom rapportés au verso de celle-ci).
- **1 copie :**
 - * Pour les **DEMANDEURS D'EMPLOI :**
 - Catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 non rémunéré : avis de situation du mois en cours.
 - Catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 rémunéré : avis de paiement du mois en cours.
 - Catégorie 4, formation professionnelle : historique avec contrat de formation et attestation de paiement.
 - Catégorie 5, CES : historique avec contrat CES.
 - * Pour les bénéficiaires du **REVENU MINIMUM D'INSERTION :**
 - original d'un avis de paiement de moins de 3 mois délivré par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole.

IMPORTANT :

Les dossiers complets peuvent être déposés et visés :

- * Pour les **DEMANDEURS D'EMPLOI : à la Mairie du domicile.**
- * Pour les bénéficiaires du **REVENU MINIMUM D'INSERTION : au Centre Médico-Social de rattachement du Conseil Général.**
- * Dans n'importe quel cas au **Bureau d'Accueil du Conseil Général de la Haute-Garonne :**
Gare Routière de Toulouse Voyageurs, 68-70, boulevard Pierre-Semard - 31500 Toulouse
Tél. 05 34 25 56 70.

N.B. : Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Les titres de transports vous seront adressés à domicile.

Validation semestrielle des CARTES DE TRANSPORT CONSEIL GÉNÉRAL GRATUITES

Chaque ayant-droit devra obligatoirement faire valider ses Cartes de Transport Gratuites du CONSEIL GÉNÉRAL chaque fin de semestre.

Pièces à présenter à chaque validation :

- * Pour les **DEMANDEURS D'EMPLOI :** avis de situation ou avis de paiement du mois en cours délivré par l'ASSEDIC.
- * Pour les bénéficiaires du **REVENU MINIMUM D'INSERTION :** l'avis de paiement mensuel délivré par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole.

IMPORTANT :

Les validations se feront trois jours, au plus tôt, en fin de chaque semestre de validité.

- * Pour les **DEMANDEURS D'EMPLOI : à la Mairie du domicile.**
- * Pour les bénéficiaires du **REVENU MINIMUM D'INSERTION : au Centre Médico-Social de rattachement du Conseil Général.**
- * Dans n'importe quel cas au **Bureau d'Accueil du Conseil Général de la Haute-Garonne :**
Gare Routière de Toulouse Voyageurs, 68-70, boulevard Pierre-Semard - 31500 Toulouse
Tél. 05 34 25 56 70.

Les cartes et titres sont rigoureusement personnels. Toute utilisation frauduleuse constatée lors d'un contrôle entraîne le retrait immédiat des titres de transport.